

Conformément à la directive 1907/2006/CE, 2020/878

Page 1 de 7

Version 3.0

Date de révision : 14-01-2023

Date d'impression : 30-3-2023

Nom commercial : Pataplast

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identification du produit :**

Nom du produit : Pataplast.
Numéro REACH : Un numéro d'enregistrement n'est pas disponible pour cette substance car la substance ou ses utilisations sont exemptées d'enregistrement, le tonnage annuel ne nécessite pas d'enregistrement ou l'enregistrement est envisagé pour une date limite d'enregistrement ultérieure.

No CAS : 24980-41-4

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Application : Industrie de la chaussure, industrie automobile, produits pharmaceutiques, films, produits chimiques de laboratoire, fabrication de substances.

Utilisations déconseillées : Non identifié

1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité :

Distributeur responsable : ASSYST bvba / A.S.O.W. bvba
Hellegatstraat 13a
2590 Berlaar
Belgique
Tel : +32 495 50 61 14 / +32 496 83 70 27
Site web : www.assyst.org / www.artsuppliesonweb.com
Courriel : ao@assyst.org / vera.opsommer@assyst.org

1.4 Numéro de téléphone d'urgence :

Pour la Belgique: Appelez le **Centre Antipoison (070 245 245 - gratuit)**, s'il n'est pas disponible: **02 264 96 30** (tarif normal) ou votre médecin. Dans des situations mettant votre vie en danger, appelez toujours le numéro d'urgence européen **112**.

Pour la France :

Centres Antipoison et de Toxicovigilance

ANGERS	02 41 48 21 21
BORDEAUX	05 56 96 40 80
LILLE	0800 59 59 59
LYON	04 72 11 69 11
MARSEILLE	04 91 75 25 25
NANCY	03 83 22 50 50
PARIS	01 40 05 48 48
TOULOUSE	05 61 77 74 47

SECTION 2 : Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange :****Classification selon la directive (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.**

La substance n'est pas classée comme dangereuse selon le règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2 Éléments d'étiquetage :**Étiquetage conforme au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/GHS] :**

Il ne s'agit pas d'une substance ou d'un mélange dangereux au sens du règlement (CE) n° 1272/2008.

2.3 Autres risques :**Dangers non classés ailleurs (HNOC) :**

La substance n'a pas encore été entièrement testée. En raison de la structure de la substance et des études réalisées sur des produits similaires, nous supposons que le produit n'est pas classé.

Cette substance/ce mélange ne contient pas de composants considérés comme persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT) ou très persistants et très bioaccumulables (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Conformément à la directive 1907/2006/CE, 2020/878

Page 2 de 7

Version 3.0

Date de révision : 14-01-2023

Date d'impression : 30-3-2023

Nom commercial : Pataplast

Informations écologiques :

La substance/le mélange ne contient aucun composant supposé avoir des propriétés de perturbation endocrinienne, conformément à l'article 57, point f), de REACH ou au règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou au règlement (UE) 2018/605 de la Commission, à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %.

Informations toxicologiques :

La substance/le mélange ne contient aucun composant supposé avoir des propriétés de perturbation endocrinienne, conformément à l'article 57, point f), de REACH ou au règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou au règlement (UE) 2018/605 de la Commission, à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %.

SECTION 3 : Composition et informations sur les ingrédients**3.1 Substance :**

Synonymes : Polymère de 6-caprolactone

Formule : (C6H10O2)_n

No CAS : 24980-41-4

Aucun composant ne doit être divulgué conformément aux réglementations applicables.

SECTION 4 : Mesures de premiers secours**4.1 Description des mesures de premiers secours :****En cas d'inhalation**

Après inhalation : air frais.

En cas de contact avec la peau

En cas de contact avec la peau : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.

Rincer la peau à l'eau/se doucher.

En cas de contact visuel

Après contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau.

Retirer les lentilles de contact.

En cas d'ingestion

Après ingestion : faire boire de l'eau à la victime (deux verres au maximum).

Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2 Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés :

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou dans la section 11.

4.3 Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire :

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction :****Moyens d'extinction appropriés :**Eau | Mousse | Dioxyde de carbone (CO₂) | Poudre sèche.**Moyens d'extinction inappropriés :**

Pour cette substance/mélange, aucune limitation des agents d'extinction n'est donnée.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

Oxydes de carbone

Combustible.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur les sols.

Forme des mélanges explosifs avec l'air en cas de chauffage intense.

Possibilité de développement de gaz ou de vapeurs de combustion dangereux en cas d'incendie.

5.3 Conseils aux pompiers :

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.

5.4 Informations complémentaires

Empêcher les eaux d'extinction de contaminer les eaux de surface ou la nappe phréatique.

Conformément à la directive 1907/2006/CE, 2020/878

Page 3 de 7

Version 3.0

Date de révision : 14-01-2023

Date d'impression : 30-3-2023

Nom commercial : Pataplast

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle de la substance ou du mélange

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Conseils pour le personnel non urgent :

Éviter l'inhalation de poussières.

Évacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulter un expert.

Pour la protection personnelle, voir la section 8.

6.2 Précautions environnementales :

Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Couvrir les drains.

Recueillir, lier et pomper les déversements.

Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir sections 7 et 10).

Prendre au sec.

Éliminer de manière appropriée.

Nettoyer la zone affectée.

Éviter la production de poussières.

6.4 Référence à d'autres sections :

Voir la section 7 pour des informations sur la manipulation en toute sécurité.

Voir la section 8 pour des informations sur les équipements de protection individuelle.

Voir la section 13 pour les informations relatives à l'élimination.

SECTION 7 : Manipulation et stockage :

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sûre

Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Protéger de la lumière directe du soleil.

Tenir à l'écart de la chaleur.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les incompatibilités éventuelles :

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

7.3 Utilisation finale spécifique :

Outre les utilisations mentionnées au point 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est stipulée.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle :

Ingrédients dont les valeurs limites doivent être contrôlées sur le lieu de travail :

Ce produit, tel qu'il est fourni, ne contient aucune matière dangereuse dont les limites d'exposition professionnelle sont fixées par les organismes de réglementation régionaux.

8.2 Contrôle de l'exposition :

Équipement de protection individuelle :

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Les mesures de précaution habituelles doivent être respectées lors de la manipulation de produits chimiques.

Protection des yeux et du visage

Utilisez un équipement de protection oculaire testé et approuvé par les normes gouvernementales appropriées telles que NIOSH (États-Unis) ou EN 166 (Union européenne).

Lunettes de sécurité.

Protection de la peau

Cette recommandation ne s'applique qu'au produit mentionné dans la fiche de données de sécurité, fourni par nos soins et pour l'usage prévu.

En cas de dissolution ou de mélange avec d'autres substances et dans des conditions différentes de celles indiquées dans la norme EN374, veuillez contacter le fournisseur de gants homologués CE (par exemple, KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

Contact complet

Matériau :

Caoutchouc nitrile

Conformément à la directive 1907/2006/CE, 2020/878

Page 4 de 7

Version 3.0

Date de révision : 14-01-2023

Date d'impression : 30-3-2023

Nom commercial : Pataplast

Épaisseur minimale de la couche : 0,11 mm
Temps de passage : 480 min
Matériau testé : KCL 741 Dermatril® L

Contact avec les éclaboussures

Matériau : Caoutchouc nitrile
Épaisseur minimale de la couche : 0,11 mm
Temps de passage : 480 min
Matériau testé : KCL 741 Dermatril® L

Protection respiratoire

Nécessaire en cas de production de poussières.

Nos recommandations en matière de protection respiratoire filtrante sont basées sur les normes suivantes : DIN EN 143, DIN 14387 et autres normes d'accompagnement relatives au système de protection respiratoire utilisé.

Type de filtre recommandé :

Type de filtre P1

L'entrepreneur doit veiller à ce que l'entretien, le nettoyage et les tests des appareils de protection respiratoire soient effectués conformément aux instructions du fabricant.

Ces mesures doivent être correctement documentées.

Contrôle de l'exposition environnementale

Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base :**

Aspect : Solide blanc
Odeur : Inodore
Seuil de l'odeur : Non applicable
Ph : Pas d'information disponible
Point de fusion : 60°C / 140°F
Point d'ébullition : Non déterminé
Point d'éclair : 275°C / 527°F
Taux d'évaporation : Aucune information disponible
Inflammabilité (solide, gaz) : Non déterminé

Limites d'explosivité

Limite supérieure d'explosivité : Non applicable
Limite inférieure d'explosivité : Non applicable
Pression de vapeur : Non déterminée
Densité de vapeur : Non applicable
Densité relative : Pas d'information disponible
Solubilité dans l'eau : Insoluble dans l'eau
Solubilité(s) : Aucune information disponible
Coefficient de partage : Aucune information disponible
Température d'auto-inflammation : Aucune information disponible
Température de décomposition : 200°C
Viscosité cinématique : Pas d'information disponible
Viscosité dynamique : Non applicable
Propriétés explosives : Non explosif
Propriétés oxydantes : Non oxydant
Densité : 1,1 g/cm³ (@60°C)
Densité apparente : Pas d'information disponible

9.2 Autres informations

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

Conformément à la directive 1907/2006/CE, 2020/878

Page 5 de 7

Version 3.0

Date de révision : 14-01-2023

Date d'impression : 30-3-2023

Nom commercial : Pataplast

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité :

Forme des mélanges explosifs avec l'air en cas de chauffage intense.

Une plage d'environ 15 kelvins en dessous du point d'éclair doit être considérée comme critique.

Pour les substances et les mélanges organiques inflammables, les règles suivantes s'appliquent en général : en cas de distribution très fine, on peut généralement supposer un risque d'explosion de poussières en cas de tourbillonnement.

10.2 Stabilité chimique :

Le produit est chimiquement stable dans des conditions ambiantes standard (température ambiante).

10.3 Réactions dangereuses potentielles :

Aucune dans le cadre d'un traitement normal.

10.4 Conditions à éviter :

Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.

10.5 Matériaux à interaction chimique :

Éviter le contact avec les acides.

Éviter tout contact avec les bases.

10.6 Produits de décomposition dangereux :

Possibilité de décomposition et de libération du monomère à des températures supérieures à 200°C.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques :

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation, voie cutanée.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Aucune connue.

Mesures numériques de la toxicité

Aucune connue.

Toxicité aiguë

Attention - la substance n'a pas encore été entièrement testée.

En raison de la structure de la substance et des études réalisées sur des produits similaires, nous supposons que le produit n'est pas classé.

Le polymère n'est pas biodisponible en raison de sa taille moléculaire.

Corrosion/irritation de la peau

Aucune information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Aucune information disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun effet sensibilisant connu.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune information disponible.

Cancérogénicité

Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Aucune information disponible.

Toxicité pour le développement

Aucune information disponible.

Tératogénicité

Aucune information disponible.

STOT - exposition unique

Aucune information disponible.

STOT - exposition répétée

Aucune information disponible.

Conformément à la directive 1907/2006/CE, 2020/878

Page 6 de 7

Version 3.0

Date de révision : 14-01-2023

Date d'impression : 30-3-2023

Nom commercial : Pataplast

Risque d'aspiration

Aucune information disponible.

11.2 Informations sur les autres dangers

La substance/le mélange ne contient aucun composant supposé avoir des propriétés de perturbation endocrinienne, conformément à l'article 57, point f), de REACH ou au règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou au règlement (UE) 2018/605 de la Commission, à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité :

Le polymère n'est pas biodisponible en raison de sa taille moléculaire.

Ce mélange est constitué de composants dont les dangers pour les milieux aquatiques sont inconnus.

12.2 Persistance et dégradabilité :

Aucune information disponible.

Autres informations : Le produit est facilement biodégradable.

12.3 Bioaccumulation :

Aucune information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol :

Aucune information disponible.

Informations écologiques supplémentaires :

Ne pas laisser le produit non dilué ou de grandes quantités de celui-ci atteindre les eaux souterraines, les cours d'eau ou les égouts.

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

PBT : Non.

vPvB : Non.

12.6 Propriétés de perturbation hormonale

La substance/le mélange ne contient aucun composant supposé avoir des propriétés de perturbation endocrinienne, conformément à l'article 57, point f), de REACH ou au règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou au règlement (UE) 2018/605 de la Commission, à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %.

12.7 Autres effets nocifs :

Aucune autre information pertinente n'est disponible.

SECTION 13 : Instructions pour l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets :

Produit

Consultez le [site www.retrologistik.com](http://www.retrologistik.com) pour connaître les procédures de retour des produits chimiques et des conteneurs, ou contactez-nous si vous avez d'autres questions.

Emballage non nettoyé :

Les matériaux d'emballage contaminés doivent être éliminés de la même manière que le produit.

Recommandation :

L'élimination doit être effectuée conformément aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Le transport de cette substance n'est pas soumis à des réglementations.

14.2 Nom de charge approprié selon le règlement type de l'ONU

Le transport de cette substance n'est pas soumis à des réglementations.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Le transport de cette substance n'est pas soumis à des réglementations.

14.4 Groupe d'emballage

Le transport de cette substance n'est pas soumis à des réglementations.

14.5 Risques environnementaux

Conformément à la directive 1907/2006/CE, 2020/878

Page 7 de 7

Version 3.0

Date de révision : 14-01-2023

Date d'impression : 30-3-2023

Nom commercial : Pataplast

Le transport de cette substance n'est pas soumis à des réglementations.

14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur

Le transport de cette substance n'est pas soumis à des réglementations.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Notes :

Non applicable au produit tel qu'il est livré.

SECTION 15 : Informations légalement requises

15.1 Réglementations et législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange :

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) n° 1907/2006.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique :

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée pour cette substance.

SECTION 16 : Autres informations

Conseils sur la formation :

Une formation minimale est recommandée afin de prévenir les risques industriels pour le personnel utilisant ce produit et de faciliter sa compréhension et son interprétation de cette fiche de données de sécurité et de l'étiquette apposée sur le produit.

Principales sources bibliographiques :

<http://echa.europa.eu>

<http://eur-lex.europa.eu>

Ne connaissant pas les conditions d'utilisation de l'utilisateur, les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur nos connaissances et sur les réglementations nationales et communautaires. Le mélange ne peut être utilisé à d'autres fins que celles indiquées à la section 1 sans instructions de traitement écrites préalables. Il incombe toujours à l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour se conformer aux exigences des lois et des réglementations locales.

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à cette substance et non comme une garantie de ses propriétés.

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ :

Nous déclarons que les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances au moment de l'impression. Les informations contiennent des instructions pour une manipulation sûre du produit mentionné dans cette fiche de données de sécurité pendant le stockage, le traitement, le transport et l'élimination. Les informations ne sont pas transférables à d'autres produits. Si le produit est mélangé à d'autres matériaux ou transformé, les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité ne sont pas nécessairement transférables au nouveau matériau ainsi produit.